



Agriculture : la Région débloque de nouvelles aides pour soutenir la bio et la transition agroécologique en Occitanie

Entre la fin des programmes de développement ruraux pour la période 2014-2022 et le début de la mise en œuvre du plan stratégique national, la nouvelle PAC, 2023 marque un tournant pour le monde agricole. Pour faciliter la transition entre l'ancienne et la nouvelle PAC, la Région a décidé de réaffecter une partie des fonds européens FEADER dont elle a la gestion, au financement de mesures d'accompagnement à la transition agroécologique et à l'agriculture bio.

« La bonne gestion des fonds européens nous permet de réaffecter des crédits sur les projets qui concourent à accélérer la transition agroécologique. Aujourd'hui l'Occitanie est la région où l'on investit le plus pour les agriculteurs, avec 12€ par habitant contre 5€ en moyenne au niveau national. Ces efforts portent leurs fruits puisque l'Occitanie est désormais la meilleure Région bio d'Europe et également la première région européenne pour les produits sous signes officiels de qualité. Il faut continuer en ce sens, pour aider nos agriculteurs à relever les nombreux défis qui touchent le secteur, en particulier ceux liés au dérèglement climatique. Soutenir l'agriculture c'est aussi protéger de nombreux emplois locaux sur nos territoires, garantir de meilleurs revenus à nos producteurs, garder de l'activité dans nos campagnes et, dans les rayons, offrir des solutions concrètes pour que les habitants puissent faire le choix du « produit en Occitanie. », a indiqué Carole Delga, la présidente de Région.

La Région Occitanie continue d'accompagner le développement de la bio. Alors que l'État a décidé de supprimer l'aide au maintien en agriculture biologique (en ne conservant que l'aide à la conversion), la Région va prolonger d'une année son soutien à cette mesure en mobilisant 12 M€ sur 2023, dont 3 M€ de crédits régionaux.

Le reliquat de fonds européens permettra également de financer plusieurs appels à projets sur des mesures d'investissements :

- la Dotation Jeunes Agriculteurs (pour toute l'année 2023) pour un montant de près de 32M€ (dont 6,4 M€ de crédits Région).
- les bâtiments d'élevage, les aides à la plantation de vignes pour les nouveaux installés, les agroéquipements et les CUMA, etc., pour un montant global de 17,7M€. Ces appels à projets sont ouverts jusqu'au 2 mars 2023 et jusqu'au 15 mai 2023 pour les plantations de vignes (voir détail en pièce jointe).
- pour la promotion des produits sous Signe Officiel de Qualité, pour un montant de 3,2 M€ (dont 1,3 M€ de crédits Région). Appels à projets ouverts jusqu'au 31/07/23.

Les entreprises agricoles de la filière élevage pourront également bénéficier d'une nouvelle mesure agroenvironnementale et climatique (MAEC), baptisée « Transition de pratiques ». Très concrètement les exploitations pourront bénéficier d'une aide de 18 000€ pour financer des investissements permettant une évolution vers l'autonomie en protéines végétales de leur élevage (via par exemple la contractualisation avec un céréalier, l'achat d'une faucheuse conditionneuse de luzerne, etc.). 21 M€ sont prévus par la Région pour financer cette mesure.

Retrouvez ci-joint le détail des nouveaux appels à projets.

Plus d'infos sur : <https://www.europe-en-occitanie.eu/>

■ **Contact presse :**

Région Occitanie : service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31